

Ecole élémentaire le Petit Prince

Rue des érables

67117 ITTENHEIM

Ce.0670965k@ac-strasbourg.fr

Compte rendu du 2ème Conseil d'école du jeudi 18 mars 2021

RPI ITTENHEIM - HANDSCHUHEIM

- 1- Désignation des secrétaires de séance.

Pour l'école, Mme Genot se propose pour être secrétaire de séance et au sein des RPE, Mme Barrot se désigne. Nous les remercions.

Sont présents :

- Mme Muller, directrice de l'école
- Mme Bier, enseignante
- Mme Ernst, enseignante
- Mme Genot, enseignante
- Mme Barrot, RPE
- Mme Koeger, RPE
- Mr Dichtel, RPE
- Mr Lam, RPE
- Mme Thierse, RPE
- Mr Proponnet, RPE
- Mme Samso, RPE
- Mme Hognon, RPE
- Mme Noepfel, directrice du périscolaire
- Mr Schmitt, Maire d'Handschuheim
- Mr Grosskost, Maire d'Ittenheim
- Mr Heller, adjoint au Maire d'Ittenheim, chargé des affaires scolaires

Sont excusés,

- Mme Wenger, qui a déjà fait son second conseil sur une école.
- Mme Bertrand, enseignante
- Mme Moursil, RPE

- Mme Lebas, RPE.

2- Approbation du procès - verbal du conseil d'école du 12 novembre 2020 (transmis en PJ). L'ensemble du CE approuve à l'unanimité le CR du dernier conseil d'école.

3- Projets et activités pour le deuxième trimestre / à venir :

A - Activités passées : En raison de la crise sanitaire, les activités sont très restreintes puisque nous ne pouvons toujours pas faire de sorties pédagogiques avec les enfants ni faire entrer des personnes à l'intérieur de l'école.

- Mois de décembre :

Saint Nicolas : l'école remercie la Commune d'Ittenheim pour les Mannele et les clémentines offertes aux enfants.

- Mois de janvier :

Dégustation de la galette le 8 janvier pour tous les élèves du groupe scolaire. Financement par la COOP et sollicitation de la boulangerie du village pour la confection.

Rencontre avec un auteur : pour les classes de Mme Bier (CP) et Mme Bertrand (CM1) le vendredi 29 janvier. L'écrivain était Philippe Lechemeier.

Madame Bier avait lu à sa classe, au préalable, des albums puis ce dernier est venu en classe et a raconté une histoire. Chaque enfant a ensuite dû en raconter une.

- Mois de février :

Participation au Printemps de l'écriture pour les élèves de CM2. Le Printemps de l'écriture pour 2021 invite élèves et enseignants à écrire autour de la thématique "Labyrinthe". Le choix de la classe s'est positionné sur une écriture poétique.

Sujet : Bâtir, entrer, se perdre, errer, rencontrer, combattre, suivre le fil, perdre le fil, retourner sur ses pas, s'échapper, se libérer... Par les mots.

Remise du travail à l'Inspection départementale à l'issue des vacances d'hiver.

Chandeleur : le 2 février. Normalement, on aurait aimé pouvoir faire des crêpes avec les enfants (lecture de recettes / élaboration de la pâte / confection / dégustation) mais le COVID ne nous a pas permis de mener à bien cette activité. Du coup, les CM2 ont reçu des crêpes emballées.

Mardi-gras : 16 février 2021 : les enfants sont venus déguisés à l'école l'après-midi et ont reçu un beignet chacun, confectionné par la boulangerie du village (financement par la COOP).

Dans un souci d'équité, Mme Muller précise que l'école a fait travailler les 2 boulangeries de la commune : une pour les beignets et l'autre pour les galettes.

B- Activités à venir :

La dictée francophone : La Fédération France-Québec / francophonie propose aux écoles de participer à cette manifestation originale, pérenne et ludique, qui a pour principal objectif de sensibiliser un large public à la richesse et à la diversité de la langue française. Créée en 2001 à l'initiative de la Fédération France-Québec / francophonie, les Dictées francophones figurent officiellement depuis 2004 au programme des activités mondiales de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, qui a lieu à la fin du mois de mars. En 2019, ce sont plus de 13 000 scolaires qui ont participé aux dictées scolaires. Malheureusement, l'édition 2020 a été annulée ! La dictée se fera donc ce vendredi 19, par Mme Wenger ou Mme Muller. Ces dictées s'adressent dès les classes de CE2.

La fête des fables : en 2021, le 400ème anniversaire de la naissance de La Fontaine doit être l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir aux élèves la richesse et la beauté poétique de son œuvre. A tous les niveaux, les professeurs sont invités à élaborer des projets pédagogiques autour des fables et, plus généralement, du genre de l'apologue. Il s'agit de dire, lire, faire lire, faire écrire et illustrer des fables. Pour fêter cet anniversaire, le ministère organise aussi un grand concours national « Fête des fables, faites des fables ». Les élèves sont invités à écrire une fable (en prose ou en vers) et à l'accompagner d'une illustration originale (dessin, photographie, collage, montage...), individuellement ou collectivement. Les thèmes des fables sont libres, aussi divers que ceux abordés par La Fontaine.

Le concours comporte trois catégories : école, collège et lycée.

Le premier tour se déroule au niveau de l'école ou de l'établissement, le deuxième tour est académique, la finale est nationale.

Le calendrier : 1er tour, niveau local : envoi des 3 meilleures créations de l'école ou de l'établissement à la DAAC au plus tard le 10 avril 2021. La classe de CM2 enverra la seule fable réalisée par la classe, ainsi que son illustration.

2e tour, niveau académique : envoi des 3 meilleures créations académiques (1 par catégorie) à la DGESCO au plus tard le 17 mai 2021.

3e tour, niveau national : proclamation des lauréats nationaux début juin 2021.

Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème du harcèlement pour les classes du cycle 3. Cela était prévu lors du premier trimestre mais elle n'avait pas beaucoup de temps avec les PAI de toutes les écoles à finaliser et ses autres engagements professionnels. Elle viendra donc le mardi 6 avril, à 9h00 pour les CM2 et à 10h30 pour les CM1, sous réserve qu'elle ne soit pas trop mobilisée en raison de la COVID.

Reprise du Hand : pour les classes de CP, CE1 et CM2. Ces classes n'ont pu bénéficier du cycle initialement prévu (mesures liées au COVID). Maintenant, avec les températures qui devraient remonter cette activité peut se faire en extérieur sous certaines conditions :

- Distanciation bien respectée entre les participants
- Chaque élève doit disposer de son propre ballon
- Non brassage des groupes
- Désinfection du matériel

C'est avec une joie non dissimulée que les enfants ont retrouvé ainsi le chemin d'une activité sportive ! Pour les autres classes, le Hand avait pu avoir lieu au 1^{er} trimestre.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement Mme Marangé pour sa disponibilité et son investissement auprès des élèves de l'école.

L'activité se fait au City stade ou sur le parking si le City stade devait être trop boueux.

Le choix a été laissé aux enfants de garder le masque ou non pendant l'activité (obligatoire lors des explications et transmission des consignes). Mais les groupes le gardent généralement.

Liaison CM2/6^{ème} : la situation sanitaire complexifie énormément le quotidien professionnel de chacun. Cependant, la principale du collège d'Achenheim, dans son courrier en date du 10 mars, exprime le souhait de trouver des alternatives pour que la découverte du collège puisse avoir lieu. Dans un premier temps, elle enverra un support de présentation (support à définir) au retour des vacances de printemps. Dans un second temps, elle propose à la directrice de venir sur le temps scolaire avec 2 élèves pour répondre aux différentes questions des enfants. Affaire à suivre donc.

Question des RPE : est-il possible d'envisager une visite en Juin quitte à l'annuler si la situation ne s'est pas améliorée ?

Mme la directrice va le proposer.

4- APC / Bilan des évaluations mi-CP :

- APC :

Périodes 1 & 2 : 39 enfants ont participé aux APC

Périodes 3 & 4 : 33 enfants ont participé aux APC

Dans certaines classes, des reconductions ont été faites entre les périodes pour renforcer les acquis et les valider comme réussis par la suite. Pour d'autres ce sont des groupes bien différents.

Avec les APC les enfants en difficulté ont pu être aidés.

Donc pour répondre aux interrogations de certains parents, Mme Muller précise que oui, on peut estimer que les conséquences éventuelles du confinement ont été bien rattrapées.

- Evaluations mi-CP :

Les résultats des évaluations mi-CP sont favorables. Les scores attendus sont relativement élevés mais au regard du secteur socio-économique d'une circonscription comme la nôtre, on est en droit d'attendre ces bons résultats. Ceux pour le français sont au-dessus des scores attendus et supérieurs à la moyenne nationale. En mathématiques : les résultats sont bons également. Les 2 items : "Résolution de problèmes" et "représentation des nombres entiers sur une droite" présentent des résultats plus faibles, ce qui est également le cas dans la circonscription et de façon nationale (pour la résolution de problèmes). En français, il faudra mieux aborder la reconnaissance des lettres, notamment en maternelle et au tout début du CP, bien que

nos résultats soient supérieurs aux nationaux. Un travail sera demandé aux équipes pour donner une lecture plus fine des résultats pour sa propre école afin que soient définis les points où des efforts sont nécessaires à mettre en place dans le but d'améliorer les résultats dans les années à venir.

5- Sécurité dans les écoles : exercices réalisés :

- Exercice incendie le vendredi 12 mars : 196 enfants ont été évacués dans de bonnes conditions.

Une seule remarque : en raison de la COVID, les enseignantes aèrent les classes, donc les fenêtres qui étaient ouvertes en oscillo-battant le sont restées lors de l'exercice. Ce point a été signalé par Mme Muller dans son compte-rendu.

- Exercice PPMS risques majeurs : le vendredi 19 février à 9h30. L'option "séismes" a été retenue. Au signal de la corne de brume, les enfants se sont cachés sous les tables.

Ces exercices se sont réalisés sans encombre. Les enfants ont à chaque fois observé avec rigueur (ainsi que les enseignantes) les règles imposées lors de ces exercices. Le signal de la corne de brume a été entendu 2 fois dans les classes de GS (la première fois pour l'exercice des élémentaires et une seconde fois pour l'exercice des maternelles).

Il faut en effet se déplacer dans le hall et dans les escaliers pour que toutes les classes (surtout celles plus éloignées) puissent entendre le signal.

6- Bilans des comptes : coopérative et mairie

COOP : suite au relevé du 26 janvier 2021 il restait 5916.63 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

MAIRIE : Le budget n'ayant pas encore été voté par la Mairie, Mme Muller ne peut donner plus de précisions. Monsieur le Maire confirme que le travail sur le budget est encore en cours. En revanche, à partir de mardi matin prochain, la commune pourra communiquer l'ensemble des éléments. Le budget devrait être à peu près équivalent à celui de l'année dernière.

7- RPI : évolutions connues pour la prochaine rentrée :

CP : prévisions données par la maternelle : 34 + 3 nouvelles inscriptions à ce jour

CE1 : 26 (montée en charge) + 1 nouvelle inscription à ce jour

CE2 : 19 (montée en charge)

CM1 : 26 (montée en charge) + 3 nouvelles inscriptions à ce jour

CM2 : 26 (montée en charge) + 1 nouvelle inscription

Ceci, bien évidemment, sous réserve que les enfants passent tous au niveau supérieur et que les demandes d'inscriptions soient bien réalisées.

Total prévisionnel : 135 élèves. Compte tenu de ce résultat : aucun risque de fermeture. L'école élémentaire récupère bien sa 6^{ème} classe qui avait « glissé » en maternelle. Mme Marconnier (actuellement détachée en maternelle), sauf participation au mouvement, reste titulaire d'un poste en élémentaire.

Par contre, il est trop tôt pour donner l'organisation pédagogique. Cette dernière fera l'objet de plusieurs conseils des maîtres, selon l'évolution de la situation.

Enfin, comme vous le savez, Mme Lienhart Nathalie part à la retraite, laissant ainsi le poste de direction de l'école maternelle vacant. Concernant la fusion, puisque c'est une question qui a été évoquée par les RPE, la Commune n'y est pas favorable, selon les propos de l'IEN. Concernant Mme Muller, cela lui est égal. Le poste tel qu'elle l'occupe actuellement lui convient très bien.

Monsieur le Maire précise que la Mairie s'oriente plutôt vers le maintien de 2 directions : 1 pour la maternelle et 1 pour l'école élémentaire. La décision a été prise ce jour. Le village s'agrandit. Il y aura donc peut-être une augmentation du nombre de classes à l'avenir. Donc rester sur 2 directions semble plus pertinent.

Question des RPE : quel est l'intérêt pour la commune dans chaque cas de figure ?

Mme Muller explique qu'au niveau de l'inspection départementale, avoir un seul interlocuteur facilite les choses. De même, la cohésion entre les équipes est souvent meilleure et la liaison plus fluide. Par contre, il y a plus de « lourdeur » dans les réunions puisqu'elles se font avec plus de monde présent.

Il y a des avantages et des inconvénients dans chaque situation.

Monsieur le Maire précise également que les problèmes en maternelle étant différents de ceux de l'élémentaire, rester avec 2 directions paraît plus adapté.

Madame Muller informe le conseil d'école qu'une fois que les classes seront connues, les enseignantes commanderont le matériel scolaire comme cela a été fait cette année. Les retours des parents étaient favorables à ce système qui a bien fonctionné et sera donc reconduit.

8-Les abords de l'école (parking privé des enseignantes + espace vélos)

Ce point a été ajouté car il y a de plus en plus de parents d'élèves qui se prennent la liberté de stationner sur le parking réservé aux enseignantes, que cela soit pour chercher les enfants ou pour les APC.

D'autre part, la directrice rappelle que les abords de l'école ne sont pas un espace de jeux. Des petits enfants sont laissés sans surveillance avec des vélos ou des trottinettes alors que des enseignantes peuvent être amenées à manœuvrer.

De plus, certains enfants re-rentrent dans la cour d'école après en être sortis, ce qu'ils ne sont pas censés faire. Quand des remarques sont faites, les parents ne prennent pas forcément bien les choses.

La Mairie précise que ce point a également été abordé en conseil d'école de maternelle. Elle effectuera un rappel des règles sur le site de la commune. En revanche, les parents sont et doivent rester responsables de leurs enfants.

Monsieur le Maire suggère que les parents RPE fassent une action de sensibilisation auprès des parents. Une action avait déjà été menée avec la remise de tracts aux parents et diffusés par l'école afin de bien rappeler les règles. Reconduire cette action semble pertinent, notamment au niveau des maternelles où les nouveaux arrivants ne sont pas forcément informés.

9- Questions des parents :

- Les RPE souhaitent avoir des informations concernant la toiture de l'école et le chemin reliant au périscolaire. Monsieur le Maire explique que la Mairie a pris la décision de faire refaire les 4 montants de toiture pour un montant de 240 000€, probablement cet été.

Question des RPE : qu'en est-il du passage de la commission de sécurité ?

Réponse : La Commission a 18 mois de retard sur son planning. Elle devait venir en début d'année, mais ce rendez-vous a été repoussé. Une copie de la réponse sera envoyée à Mme Muller.

Question des RPE : est-ce que des travaux seront engagés avant la décision judiciaire ?

Réponse : Oui, car la Mairie pourrait être accusée d'avoir laissé les dégâts s'aggraver. Monsieur le Maire précise qu'ils vont en profiter pour refaire l'isolation au niveau de la toiture (20cms) ce qui permettra de faire des économies de chaleur en luttant ainsi contre les déperditions de chaleur. Une subvention a été sollicitée.

En ce qui concerne la remise en état du chemin, la Mairie s'était engagée en Décembre dernier. Mais il est à présent prévu de faire un nouveau périscolaire derrière le groupe scolaire (à l'horizon 2024). La commune souhaite que la Maison des Associations revienne aux associations locales. Donc avant de refaire le chemin, il va falloir effectuer les travaux de viabilisation du terrain. Le chemin d'accès reste encore à définir. Pour éviter la présence de flaques d'eau à l'arrière du groupe scolaire : le chemin sera retravaillé et renivelé au lieu d'être refait en enrobé comme initialement prévu, permettant ainsi l'écoulement des eaux sur les espaces verts qui jouxtent le chemin. Les luminaires vont être changés.

Question de la directrice du périscolaire par rapport à la capacité d'accueil du futur périscolaire.

Réponse : Aucune capacité d'accueil chiffrée n'a encore été mentionnée, mais avec l'agrandissement de la commune d'Ittenheim avec 110 nouveaux logements + 90 dans la ZAC, un périscolaire plus grand sera nécessaire. L'accord de la Comcom a été obtenu.

Les travaux du nouveau périscolaire d'Ittenheim débuteront après la réalisation en cours de l'école et du périscolaire de Pfulgriesheim.

Ce projet est une bonne nouvelle pour la commune et les parents d'Ittenheim.

- Les RPE souhaitent avoir des précisions sur l'organisation pédagogique de l'année prochaine et savoir si une fusion est prévue (réponses données en amont)

- Les RPE souhaitent savoir si le retard (ou les difficultés relevées) lié aux confinements passés a été rattrapé ? Quel est le constat réel sur le terrain ?

Réponse : nous disposons de 2 outils très performants : les APC qui sont là pour renforcer les acquis des enfants qui pourraient être fragiles. Certains groupes ont été renouvelés, cela signifie que les difficultés ont été dépassées. D'autre part, les évaluations CP / CE1 et celles de mi-CP restent de bons indicateurs.

Là où nous remarquons de plus en plus de difficultés, c'est d'une part dans l'apprentissage des leçons (ce n'est guère constant) et dans l'expression verbale. Les enfants ne s'expriment plus aussi bien qu'avant. Les phrases sont moins bien structurées. La cause n'est pas identifiée, mais les enseignantes constatent un vocabulaire plus pauvre.

L'objectif donné par la circonscription est que les équipes enseignantes se positionnent sur les points fragiles dans les petites classes CP et CE1. Donc ces mesures vont vraiment dans le bon sens pour éliminer au maximum les difficultés et retards. En revanche, chez certains enfants, apprendre une leçon restera toujours compliqué et cela n'est pas lié au confinement.

- Les RPE souhaitent connaître l'évolution des séances de sport : nous avons déjà répondu indirectement à cette question. A l'extérieur et à des distances très élargies : on peut faire une activité physique avec un matériel propre à chaque enfant et bien sûr désinfecté. Pour le moment, le Hand a repris pour les classes qui n'avaient pas pu en bénéficier.

Les beaux jours vont aider.

Question des RPE : qu'est-ce qui est mis en place pour les classes de CE2 et CM1 qui ne font pas de Hand ?

Réponse : Des alternatives sont possibles. Par exemple, Mme Bertrand a fait s'entraîner ses élèves à la course.

Les enfants vont pouvoir sortir de plus en plus. Il leur sera proposé des activités comme courir ou de petits jeux avec du matériel pour chaque enfant.

- Les RPE souhaitent avoir des précisions sur le projet porté par Mme Da Costa avec la BCD. La directrice remercie vivement la participation de cette maman sur son temps libre. Dans un premier temps, les livres « doublons » et / ou trop anciens sont progressivement sortis (livres plus anciens et moins ludiques que des livres plus récents). Ils feront l'objet d'une liste (demandée par Mr Meppiel) et seront sortis du logiciel de prêt Hibouthèque. Ensuite, on réorganisera le rangement des livres pour qu'à terme, les prêts puissent se faire plus facilement avec des parents volontaires.

Le but est de rendre la bibliothèque plus attractive et de pouvoir à nouveau prêter des livres. Mais pour cela, les enseignantes auront besoin de l'aide de parents notamment pour les enregistrements des prêts.

Aujourd'hui Mme Da Costa est seule pour la partie tri et rangement et cela prend beaucoup de temps car la tâche à accomplir est conséquente.

Question RPE : serait-il possible de faire le tri et le rangement le mercredi quand les enfants ne sont pas à l'école ?

Réponse : Cela pose un problème de responsabilité car les locaux appartiennent à la mairie. En cas de problème, il n'y aurait pas d'assurance.

Question des RPE : serait-il possible d'instaurer des créneaux avec inscription des parents ? Peut-être serait-il pertinent de redonner plus de détails sur les tâches à accomplir dans ce projet ?

Réponse : En raison des protocoles sanitaires COVID, il n'est pas possible de laisser circuler trop de personnes ne faisant pas partie du corps enseignant dans l'établissement. Madame Da Costa étant en charge de ce projet, les parents pourraient se rapprocher d'elle pour s'inscrire et cette dernière avertirait la directrice du moment de leur venue.

- La directrice porte à la connaissance du Conseil d'Ecole qu'un 1^{er} cas contact positif a été testé parmi les élèves de sa classe. 10 enfants sont cas contacts et sont donc en « quarantaine ». Elle en appelle à la responsabilité et à la vigilance des parents : si les enfants présentent des symptômes de rhume ou de douleurs abdominales ou céphalées, il faut consulter et les faire tester rapidement.

Question des RPE : Quelles sont les règles actuellement qui imposent une fermeture de classe ? Les maternelles sont concernées par les fermetures car les enfants ne portent pas le masque. Pour l'élémentaire c'est différent. La directrice doit encore se renseigner pour le cas où un variant brésilien ou sud-africain est détecté.

Les informations et les démarches sont mises sur le site et réactualisées régulièrement. La directrice invite les parents à consulter régulièrement le site de l'école. Enfin, Mme Muller reprecise à la directrice du périscolaire que d'après les informations qu'elle a eues, les enfants sont censés être à la même table et à la même place lors de la prise des repas.

Question des RPE : Qu'est-il mis en place pour les enfants en quarantaine pour la continuité des apprentissages ?

Réponse : La situation est compliquée à gérer. La directrice utilise le blog de l'école pour communiquer les devoirs aux enfants absents. Avec une dizaine d'enfants concernés, il n'est pas possible de les laisser sans rien. Tout sera donc fait pour les épauler au mieux.

La Mairie et la directrice du périscolaire souhaitent être tenues informées de l'évolution de la situation. La directrice confirme qu'elle transmettra toutes les informations.

La séance fut levée à 20h26.

Les secrétaires de séance, et Mme Barrot et Mme Genot

(Accords donnés par mail)

La directrice, Mme Muller Christine